

## LES DIFFERENTS MOYENS DE LUTTE CONTRE L'ÉROSION DES SOLS

### DIFFÉRENTS MODES D' ACTIONS

- Augmenter la capacité d'infiltration et de stockage dans le sol
- Diminuer l'impact érosif des gouttes de pluies sur le sol
- Éviter l'affinement excessif
- Empêcher la concentration et la prise de vitesse de l'eau

### ADAPTER LES TECHNIQUES CULTURALES

- 1 - MAINTENIR LES TERRES EN PRAIRIE quand cela est possible notamment sur les parcelles à plus grand risque érosion
- 2 - ALLONGER LES ROTATIONS sur les parcelles sensibles
- 3 - FAVORISER LES SEMIS SOUS COUVERT, le sur-semis sur prairies
- 4 - UTILISER DES EQUIPEMENTS ADAPTES EVITANT UN AFFINEMENT EXCESSIF (faire des préparations plus grossières)
- 5 - TRAVAILLER LE SOL SANS LABOUR. Cela permet de garder la matière organique en surface et d'améliorer la structure du sol. Il sera moins sensible à la battance. Il favorise également l'activité biologique du sol (vers de terre)
- 6 - IMPLANTER DES CULTURES INTERMÉDIAIRES augmentent les capacités d'infiltration du sol et diminuent l'impact des gouttes d'eau sur le sol. Elles permettent également de piéger les nitrates.
- 7 - RAISONNER L'ORIENTATION ET LA TAILLE DES PARCELLES, REPENSER LE DECOPAGE PARCELLAIRE



### LES AMÉNAGEMENTS ANTIEROSIFS

LES HAIES, TALUS, FOSSES OU ENCORE BANDES ENHERBÉES permettent de maîtriser l'écoulement des eaux et de favoriser leur infiltration.



**AGRI VIAUR**

Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur  
Place de l'Hôtel de Ville - 12800 Naucelle  
Tél : 05 65 71 10 97 - Fax : 05 65 71 10 98  
<http://www.riviere-viaur.com>

VOTRE CONTACT

**Hélène POUGET**  
Animatrice Agri Viaur

Tél : 05 65 71 10 97  
Fax : 05 65 71 10 98  
Email : [helene.pouget.crv2@orange.fr](mailto:helene.pouget.crv2@orange.fr)



une création phé studio Rodiez - 05 65 76 11 35 - HERAIL IMPRIMERIES 353 009 400 00022

# AGRI VIAUR



GÉRER, ÉCONOMISER, PROTÉGER



éditorial

Cette 5ème lettre Agri Viaur est consacrée à la lutte contre l'érosion. En effet, nous sommes confrontés sur de nombreuses rivières du Viaur et sur tout le département aveyronnais, à un important colmatage et ensablement du fond des lits des cours d'eau. Cela occasionne une uniformisation des habitats aquatiques et donc une baisse de biodiversité et une diminution de l'oxygénation du cours d'eau en particulier lorsque le colmatage est dû à des fines. Ce déficit en oxygène entraîne une diminution de la capacité épuratoire du cours d'eau (capacité qu'a un cours d'eau à digérer des pollutions) et par voie de conséquence une dégradation globale de l'écosystème aquatique. Pour couronner le tout, on retrouve souvent des substances indésirables dans l'eau car elles sont adsorbées et transportées par des particules de terre !

L'arrivée de fines et de sables dans les cours d'eau a plusieurs origines : l'érosion des berges trop instables, le drainage des terres agricoles, l'érosion des terres agricoles...

La lutte contre l'érosion est aujourd'hui un véritable enjeu pour la restauration des milieux aquatiques. C'est également un enjeu fort pour les agriculteurs qui perdent petit à petit et de manière irrémédiable, leur outil de travail.

L'Agence de l'eau encourage donc vivement Agri Viaur et tous ses partenaires, à travailler main dans la main sur ce sujet, dans une logique de « gagnant-gagnant ».

**Catherine ADNET**  
Agence de l'Eau Adour Garonne

### Agri Viaur : Des actions volontaires Convaincre sans contraindre

Lors de la précédente lettre Agri Viaur n°3, nous vous avons présenté la Directive Cadre Européenne sur l'Eau : ses objectifs, ses obligations...

La Directive Cadre Européenne sur l'Eau nous impose une obligation d'atteinte du bon état pour les masses d'eau du territoire à différentes échéances. Pour certaines masses d'eau, cette obligation de résultat est attendue dès 2015 (voir carte lettre Agri Viaur n°3). Pour cela la réglementation française a été adaptée et des obligations s'imposent à tous : particuliers, industriels, agriculteurs, collectivités...

Il appartient donc à chaque territoire de définir les opérations (dans différents volets : assainissement, agricole, ressource...) à mettre en œuvre pour améliorer le contexte et atteindre le bon état.

Au-delà de ces aspects, la protection de nos milieux aquatiques est un atout majeur pour un territoire, permettant de maintenir un équilibre économique et social afin de satisfaire les différents usages liés à l'eau. La préservation et la remise en état des milieux aquatiques doit être menée dans l'intérêt général et l'intérêt des générations futures.

**Le programme Agri Viaur a pour objectif d'accompagner techniquement et financièrement, dans un cadre contractuel, ceux qui souhaitent créer une dynamique sur leur territoire.**

Ce programme d'action n'a aucun caractère obligatoire, il est basé sur le volontariat de chacun.

Pour cela, l'ensemble des acteurs techniques (Agence de l'Eau, Chambre d'agriculture, Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur...) se tiennent à votre disposition.

# L'ÉROSION DES SOLS

Est-ce que vous rencontrez des problèmes d'érosion sur vos parcelles? Et comment cela se manifeste?



Oui, nous avons des problèmes d'érosion. Nous savons bien que dès que nous labourons, il y a un risque... mais là où nous en prenons conscience c'est lorsqu'il y a des orages importants après le labour ou les semis ; quand nous retrouvons toute notre terre et nos semis sur les routes, au fond des champs...

Cela nous rappelle que certaines parcelles sont plus à risque que d'autres...



**L'ÉROSION DES SOLS :**  
C'est un processus d'altération de la surface du sol, un détachement de particules du sol qui peut être lié à l'eau, au vent et aux outils de travail du sol

LES FACTEURS AGRAVANTS :

## 1.L'EVOLUTION DU PAYSAGE

- L'augmentation de la taille des parcelles
- L'évolution de l'usage du sol : développement urbain, diminution de la surface toujours en herbe...
- La disparition des haies, des talus ou fossés

## 2.L'EVOLUTION DU TRAVAIL DU SOL

- Des rotations de plus en plus courtes
- Un affinement de la terre trop poussé entraîne la formation d'une croûte de battance
- Le tassement des sols (mécanisation, multiplication des interventions...)
- Le sens du labour

Les facteurs naturels qui ont un impact sur l'érosion sont :

- La pente,
- Le climat,
- La texture du sol

LA BATTANCE :  
tendance du sol à se désagréger et à former une croûte en surface.



QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES POUR VOTRE EXPLOITATION ?



Les conséquences sur nos parcelles sont immédiates et importantes :

La perte de rendement liée au déracinement ou au recouvrement des jeunes plantes ou à la destruction des semis  
La perte de terre fertile, de matière organique et d'éléments nutritifs (azote, phosphore...), substances qui devront être remplacées.  
La formation de rigoles, ravines qui occasionnent une gêne pour les travaux aux champs.

Mais à plus long terme les conséquences peuvent être encore plus graves :

La perte de matière organique et la mise à nu de couche du sol moins fertile. La réduction du volume du sol explorable par les racines. La réduction de la réserve utile en eau.  
Tout ceci peut entraîner une perte de rendement considérable.



L'impact est aussi important sur les milieux aquatiques : ensablement des cours d'eau qui diminue leur capacité d'autoépuration, colmate les frayères...

Comme vous venez de le dire vous-même l'érosion est un facteur très important à prendre en compte dans l'approche globale de l'exploitation !

Pour exemple, quelles solutions avez-vous mis en place sur votre exploitation ?



Nous essayons de mettre en place quelques aménagements comme planter des haies, labourer perpendiculairement à la pente... mais il est vrai que nous n'allons pas plus loin dans notre réflexion. Je pense que pour la majorité d'entre nous c'est la peur d'impacter nos rendements qui nous freine !! Si nous étions accompagnés techniquement cela serait plus facile pour nous d'adapter nos pratiques culturales.

Moi je pense qu'il est indispensable d'identifier les parcelles à fort risque érosion et d'adapter le travail du sol sur ces parcelles. Il me semble aussi important de revoir l'assolement de l'exploitation en fonction de ce risque érosion!!!

